



## PARTICIPATION POUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE ENFANT OU ADULTE POUR LA SAISON 2024/2025

*Cadre à remplir par le salarié*

Nom de l'agent TOTAL : .....

Matricule/IGG : ..... Tél : .....

RN

Mail : .....

UGO

### ATTESTATION À FAIRE REMPLIR PAR L'ORGANISME

Nous, soussignés : .....

Certifions que :

Nom et prénom : .....

Est inscrit (e) à notre activité : .....

Pour la période du : .....

Pour une cotisation annuelle de : .....

**VIREMENT AU NOM DU CLUB**  (Joindre obligatoirement un RIB)

**CHEQUE AU NOM DU CLUB**  (Aucun chèque au nom du salarié(e))

Date, Signature et Cachet de l'organisme

Remis au salarié le : .....

N° du chèque : .....

Signature du salarié





## RÈGLEMENT PARTICIPATION POUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE

HORS ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'A.S PLATEFORME NORMANDIE  
ET LES SECTIONS SPORTS ET LOISIRS DU C.S.E.

🏠 2 participation par enfant\* à charge fiscalement

🏠 1 participation par adulte

Le C.S.E. participe à hauteur de 80% de la cotisation sportive ou culturelle.

**La participation maximum est de 40 € par activité, par an et par bénéficiaire.**

Attestation à faire remplir obligatoirement par l'organisme sportif ou culturel.

### **JUSTIFICATIFS À FOURNIR :**

- Attestation dûment remplie par l'organisme sportif ou culturel.
- **\*Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 18 ans si celui-ci n'a pas déjà été fourni.**